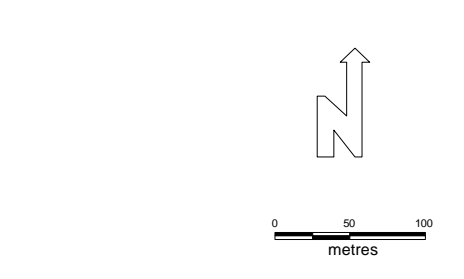


- A** Zone
- Ap** Secteur
- 4** Emplacement réservé pour ouvrage public, voirie, installation d'intérêt général ou espace vert
- Espace boisé classé à conserver ou à créer au titre du R.151-31
- Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique définis par l'article R151-43 du code de l'urbanisme : zones humides
- Atlas des zones inondables (AZI)
- Périmètre d'exposition aux risques - Cf : Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) du dépôt de munitions de CANJUERS
- Emprise maximale des constructions



4.2.3



COMMUNE DE MONTFERRAT
DEPARTEMENT DU VAR

PLAN LOCAL D'URBANISME
Plan Nord

Elaboration du PLU prescrite par DCM du 18/11/2009
PLU arrêté par DCM du 15/12/2020
PLU approuvé par DCM du



begeat
les activités d'aménagement...

AMENAGEMENT URBANISME ENVIRONNEMENT PATRIMOINE DEVELOPPEMENT

www.begeat.fr
131 Place de la Liberté
83000 Toulon
Tel: 04 94 03 58 17
Fax: 04 94 09 20 34
Mail: contact@begeat.fr

